



DIFFICILES NEGOCIATIONS



QU'EN SONT LES COUPES ?

Beaucoup de chiffres s'opposent, s'entrecroisent, se cachent les uns les autres et tout finit par une grande confusion, au bénéfice, bien sûr, des gouvernant·es et des puissant·es. Reprenons quelques éléments. Pour le budget 2027, le déficit opérationnalisé est de **800 millions**. La victoire de l'initiative fiscale du 12% vient ajouter une pression supplémentaire sur les ressources publiques de plus de **270 millions**. Les coupes structurelles du précédent budget, environ **300 millions**, pèsent désormais sur les finances publiques. **Nous approchons donc d'un déficit de 1,4 milliard.**

D'ici 2030, l'actuel Conseil d'Etat a engagé une politique de retour à l'équilibre financier, c'est-à-dire une réduction des dépenses de l'Etat à hauteur des revenus de celui-ci.

S'ajoutent à tout cela les différentes opérations parlementaires pour accroître la politique d'austérité. Dernier élément en date, la motion pour le retour aux conditions précédentes du bouclier fiscal, soit une perte de **30 millions par an** pour les finances publiques. Donc, ce qu'il faut bien comprendre et bien voir c'est qu'il faudra des coupes à hauteur de plusieurs centaines de millions dans les finances publiques. Ce ne sont pas des bruits de couloir, des échanges d'impressions, c'est l'objectif stratégique qui menace les prestations publiques à la population, les conditions de travail des salarié·es du service public (public et subventionné) et les mécanismes salariaux (indexation et annuités).

Fortunes, réserves, liquidités

Devant la situation intenable du déficit public, le Conseil d'Etat a dû piocher dans la fortune. **Mais de l'argent il en reste, et beaucoup. Entre 3,2 et 6 milliards.** Les termes de la confrontation sont évidents. Il ne saurait y avoir de coupes sur les moyens du service public alors que l'Etat est assis sur un tas d'or. Avant le moindre franc de coupe, le gouvernement et le parlement doivent engager l'ensemble de la fortune pour faire face à la situation. Certes, la mobilisation de ces ressources ne permet pas de résoudre pour toujours le problème que nous rencontrons. Mais cela permet de faire face à court terme, durant quelques années, et de mettre sur pied la politique fiscale et de revenu pour faire face à la construction d'un service public qui réponde aux besoins de la population.

Ce qui a été voté dans l'initiative 12%, ce n'est pas le démantèlement des services publics mais la revendication d'une baisse d'impôt.

La question de ce qu'est et doit être le service public devient du coup la question politique essentielle.

Forcer la négociation

Le Conseil d'Etat veut à tout prix mener une politique d'attaque sur le service public. Il veut restreindre jusqu'à l'étouffer la marge de négociation sur les conditions de travail et les moyens du service public. Les quelques chantiers engagés sur le problème des conditions de travail et des prestations sont traînés en longueur et aboutissent à des blocages totaux.

Le gouvernement agit systématiquement pour démanteler les négociations effectives et réaliser les coupes.

La question des mécanismes salariaux

Echaudé par les mobilisations de l'automne et l'hiver 2025 contre la baisse des salaires et la suppression des décharges (pour un total de 40 millions), le Conseil d'Etat tente d'éviter la question salariale et de réaliser la plus grande partie des économies sur les moyens, les effectifs et les conditions de travail. C'est là qu'il veut prendre

les centaines de millions qu'exigent ses projets de budget et le retour à l'équilibre budgétaire pour 2030.

Un projet général contre les droits

Le Conseil d'Etat a attaqué le droit de grève à la fin 2025. **Sa prétention est énorme : il veut pouvoir décréter quand une grève doit prendre fin et sur quoi elle doit porter.** Quitte à l'interdire et à sanctionner les grévistes qui désobéiraient à ses ordres. C'est là un combat décisif pour nous. Il faut faire reculer à tout prix le Conseil d'Etat.

Le gouvernement veut mettre hors du champ de la négociation tout ce qui concerne les conditions et les moyens de travail. Il s'agit aussi de maintenir sa politique qui exclut le parapublic des conditions centrales de négociation puisque c'est l'Etat subventionneur et donneur d'ordre qui n'accepte aucune responsabilité de négociation dans les décisions que pourtant il commande. Nous savons bien comment l'Etat procède. Il faut le forcer à assumer ses responsabilités, le forcer à la **responsabilité solidaire**, dans ses rapports avec le parapublic. Il faut gagner, là aussi, le droit à la négociation effective.

La question des droits, du droit de grève au droit de négociation, du droit d'être entendu aux droits fondamentaux d'expression, d'association et d'action, avec la liberté syndicale, est essentielle et doit être mise au premier plan de nos mobilisations.

Sur les chantiers engagés

Les chantiers de négociation ouverts ou annoncés doivent à tout prix être activés. Nous voyons bien comment le Conseil d'Etat tente de noyer le poisson, de ne pas donner les informations, de renvoyer les séances, de les vider de tout contenu effectif, de refuser les revendications. En même temps, il multiplie les processus de précarisation et l'attaque contre les droits. Pour notre part, **nous pensons que chaque négociation doit être menée avec la construction systématique d'un rapport de force pour pouvoir avancer.**

Rendons coups pour coupes !

S'engager, s'unir, s'organiser: Adhérer à SUD!

Fédération syndicale SUD

Place chauderon 5 · 1003 Lausanne

info@sud-vd.ch · www.sud-vd.ch · 021 / 351 22 50

 @sudresiste  @sud_federation_syndicale  t.me/sud_vd



www.sud-vd.ch/adhesion